

French Tech 2030, un programme pour soutenir l'émergence d'acteurs innovants



19/04/2023

Tout juste lancé, le programme French Tech 2030 vise à identifier une centaine d'entreprises émergentes de l'innovation qui bénéficieront d'un accompagnement sur mesure.



©BullRun - stock.adobe.com

Faire émerger les pépites *deeptech** françaises : telle est l'ambition de French Tech 2030. Ce programme inédit permettra de retenir **une centaine d'acteurs émergents de l'innovation qui bénéficieront d'un accompagnement spécifique** de tous les services de l'État et des territoires.

Il associe de façon inédite l'ambition du plan d'investissement **France 2030** < <https://www.gouvernement.fr/france-2030>>, piloté par le Secrétariat Général pour l'investissement, l'accompagnement de la **Mission French Tech** < <https://lafrenchtech.com/fr/>> et l'expertise de **Bpifrance** < <https://www.bpifrance.fr/>>.

**terme employé pour parler de projets ambitieux portés par des entreprises ou des laboratoires de recherche qui innovent en repoussant les frontières technologiques (innovations de rupture).*

Identifier les acteurs au plus haut potentiel

French Tech 2030 s'inscrit dans le cadre de France 2030, qui vise à **soutenir l'émergence d'innovations dans des secteurs stratégiques clés**.

L'objectif est de repérer les acteurs émergents qui disposent des plus hauts potentiels :

- ▶ **haut-potentiel de croissance**, c'est-à-dire des acteurs émergents d'envergure européenne voire internationale susceptibles d'atteindre une taille critique ou des parts de marché significatives à horizon 2030
- ▶ **haut-potentiel d'impact**, c'est-à-dire des acteurs dont les impacts peuvent être massifiés, notamment sur les aspects environnementaux, sociaux ou sociétaux, et contribuant à notre souveraineté économique et technologique dans les domaines stratégiques
- ▶ **haut-potentiel d'audace** pour investir dans des structures très audacieuses assumant une forte prise de risque.

“ Avec ce programme inédit, nous voulons mettre à contribution tous les leviers de l'État, financiers et non-financiers, pour accompagner le développement de 100 pépites deeptech françaises à l'horizon 2030, objectif énoncé par le Président de la République. Il en va de notre souveraineté afin de ne pas dépendre d'acteurs étrangers sur des briques technologiques essentielles, ainsi que de notre capacité à développer des solutions aux problèmes sociétaux majeurs qui se posent à nous aujourd'hui : décarbonation, réindustrialisation verte, agriculture de demain, biotech, conquête de l'espace, intelligence artificielle, cybersécurité, quantique.

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications.

”

Un appel à candidatures spécifique

French Tech 2030 sera accessible à des acteurs émergents ayant **initié une activité à partir de leur innovation** ou étant **sur le point de la lancer**. Les candidats pourront déposer leur dossier dans **le cadre de l'appel à candidatures dédié** < <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-candidatures-programme-french-tech-2030> > jusqu'au 8 mai 2023.

Les critères de sélection

Pour être sélectionnées, les entreprises doivent pouvoir démontrer **un certain niveau de maturité technologique et économique** afin de prouver la pertinence d'un accompagnement étatique.

Les critères de sélection sont les suivants :

- ▶ avoir son siège social sur le territoire français
- ▶ répondre à au moins un des objectifs de France 2030
- ▶ être une entreprise indépendante : absence de rachat (non contrôlée par une autre société ou d'autres entités directement ou indirectement), pas d'introduction en bourse supérieure à 150 millions d'euros
- ▶ avoir, sur les trois dernières années, obtenu un financement d'au moins cinq millions d'euros (levée de fonds et dette obtenus auprès du secteur privé et chiffre d'affaire additionnés).

En cohérence avec France 2030, la sélection finale devra comporter 25 % de dirigeantes ou co-fondatrices et 50 % d'entreprises engagées sur **la réduction de l'impact carbone et la transition écologique**.

Chaque entreprise sélectionnée devra enfin s'engager sur une **charte de valeurs**, dont le non-respect entraînera la fin de l'accompagnement.

Un accompagnement sur mesure

Pour chaque entreprise sélectionnée, un diagnostic de ses besoins et des leviers d'État disponibles pour accélérer son développement sera réalisé afin de d'offrir l'accompagnement le plus adapté.

Les candidats retenus se verront ainsi offrir un accompagnement dédié et auront accès à un parcours personnalisé au sein des dispositifs de France 2030 répondant à leurs enjeux, ainsi que des opportunités de rencontres avec des investisseurs privés.

À propos de la Mission French Tech

Le pilotage global de l'accompagnement proposé dans le cadre de ce programme sera confié à la Mission French Tech, la mission de l'État chargée de soutenir la structuration et la croissance de l'écosystème des start-up françaises, en France et à l'international.

Rattachée à la **[Direction générale des Entreprises](#)** <

<http://www.entreprises.gouv.fr/fr>, au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, elle fédère et anime l'écosystème de la French Tech avec un réseau de 16 Capitales et 99 Communautés labellisées. Elle accompagne également des start-up (« jeunes pousses ») en facilitant leurs interactions avec l'administration via un réseau de plus de 60 correspondants French Tech.

En savoir plus < <http://lafrenchtech.com/fr/>>

Presse

Communiqué – Lancement de French Tech 2030 < <https://presse.economie.gouv.fr/19042023-cp-lancement-de-french-tech-2030/>> – 19/04/2023

Aller plus loin

Le site de la French Tech < <http://lafrenchtech.com/fr/>>

Le site de l'appel à candidatures French Tech 2030 < <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-candidatures-programme-french-tech-2030>>

French Tech : de nouvelles capitales et communautés labellisées

Partager la page   